

Atelier 1 du GT « Diagnostics Faune et bâti »

La grille d'analyse, un nouvel outil pour prendre en compte la faune du bâti

Compte-rendu

03/06/2025

Présents : 34 personnes



Pipistrellus kuhlii © Yohan Peyrard

Sommaire

I. Introduction.....	3
II. Retours d'expériences.....	3
III. Sous-atelier 1 : Les métiers et personnes cibles de la grille d'analyse...	5
IV. Sous-atelier 2 : Les modalités de réalisation de la grille d'analyse.....	6
V. Sous-atelier 3 : Le format de la grille d'analyse et l'exploitation des résultats.....	7
VI. Conclusion.....	8

I. Introduction

Abel Cingal – Responsable de projets Nature en ville, LPO France

Noémie Montel – chargée de missions chiroptères et animatrice du Plan National d'Actions Chiroptères, FCEN

Edouard Ribatto – Co-animateur du groupe de travail « Rénovation énergétique et démolition » de la Coordination Chiroptères Nationale, SFEPM

Le projet « Diagnostics Faune et bâti » vise à faciliter et systématiser la prise en compte de la faune du bâti dans les travaux, en se dotant d'outils de diagnostics partagés le plus largement possible entre acteurs. Ce projet comprend deux objectifs : la production d'une **grille d'analyse des enjeux faune du bâti**, outil d'information et de sensibilisation utilisable en auto-évaluation par les professionnels de l'aménagement et de la rénovation, constitue le premier objectif de ce projet.

L'idée de création de cet outil est née de deux constats : d'une part, une méconnaissance des professionnels de la rénovation sur l'existence et les besoins de la faune du bâti et d'autre part, le manque d'un outil permettant de prendre en compte cette faune du bâti dès la phase de conception du projet, avant même l'intervention d'un écologue. **Cet outil d'information et de sensibilisation n'a pas pour objectif de remplacer un diagnostic ou pré-diagnostic réalisé par un écologue professionnel, permettant de caractériser précisément les enjeux d'un site.** Il s'agit donc surtout d'un outil permettant d'alerter sur l'existence potentielle d'enjeux, qui ne doit pas remplacer la réalisation d'un diagnostic.

II. Retours d'expériences

1. Construction d'une grille d'autodiagnostic dans le cadre d'un Appel à Projets en région Nouvelle-Aquitaine

Anthony Le Nozahic, chargé de missions chiroptères, Charente Nature

L'association Charente Nature a participé au développement, dans le cadre du Plan Régional d'Actions Chiroptères, et à la construction d'un outil d'autodiagnostic sur la faune du bâti. Celui-ci a pour but de concilier les objectifs des associations de protection de la nature et de la DREAL : généraliser les pratiques de diagnostics sur le bâti et mettre en place un outil d'information et de sensibilisation à ce sujet. Cette grille ne remplace pas un diagnostic écologique mais permet d'attirer l'attention des professionnels non-écologues sur les enjeux de biodiversité dans le bâti et, pour les écologues et associations, d'avoir une première base et des premières informations sur le projet et son impact potentiel. Cet outil a pris la forme d'une grille pour être intégrée dans un appel à projets en cours afin de financer des projets de rénovation. Une fiche d'information et de sensibilisation conçue initialement par l'association Picardie Nature, a été adaptée à la région Nouvelle-Aquitaine et jointe à l'outil.

La grille repose principalement sur le prisme habitats plus que sur le prisme espèces, avec la possibilité d'identifier des enjeux potentiels sur quasiment tous les dossiers. Elle comprend plusieurs parties :

- Informations générales (nom du projet, localisation, typologie et caractéristiques du site), avec obligation de fournir des photos intérieures et extérieures du site
- Données environnementales (sources utilisées, présence de zonages connues, observations éventuelles d'espèces protégées)
- Phasage et typologie des travaux, avec obligation de fournir des photographies extérieures et intérieures du site
- Mesures envisagées en faveur de la biodiversité (oui ou non, détails, suivis envisagés)

Ces points pourront peser dans la sélection des dossiers et permettre d'identifier les projets nécessitant un accompagnement plus ou moins fort d'un écologue.

2. Développement d'un outil de diagnostic simplifié bâti/faune

*Matthieu Ménage, coordinateur et chargé de missions chiroptères et petite faune du bâti,
Association Cawa*

L'association Cawa a souhaité développer un projet d'application de pré-diagnostic, centré sur les chiroptères. L'idée de cet outil d'aide à la décision est de faciliter le travail sur des propriétés publiques. Cette application web a surtout été mise en place dans le cadre d'Atlas de la Biodiversité Communaux ou Intercommunaux et de zones Natura2000.

L'outil prend la forme d'une arborescence qui s'appuie sur la génération de PDF par bâtiment et en fonction des espèces recensées. A partir de cela, en fonction des différents types d'éléments du bâti recensés, des fiches PDF d'aménagements préconisés peuvent aussi être générées.

À la suite de l'obtention d'un financement via le Fonds Vert, de nouveaux scripts sont en cours de conception et de test, de façon à rendre l'outil généralisable et développer ensuite l'application. Des listes déroulantes d'espèces possibles et d'aménagements à préconiser devraient ainsi être intégrés. L'application devrait être synchronisée en temps réel via QField vers QGIS, et disponible en open source d'ici 2026-2027.

III. Sous-atelier 1 : Les métiers et personnes cibles de la grille d'analyse

20 minutes de discussions en 3 sous-groupes, 10 minutes de restitution

Les échanges en sous-groupes ont permis de faire ressortir le fait, largement partagé, que cette grille devait s'adresser à un **large panel d'acteurs**. Il est important de différencier les acteurs qui peuvent utiliser la grille de ceux qui peuvent la diffuser plus largement. Les acteurs à cibler en priorité pour cette grille sont :

- Les **porteurs de projet** (maîtrises d'ouvrage)
- Les **collectivités territoriales**, pouvant demander que cette grille soit utilisée dans les projets sur leur territoire
- L'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (**Anah**) via notamment les **conseillers France Rénov'**, les Établissements Publics Fonciers Locaux Interdépartementaux (**EPFLI**), les Agences Départementales d'Information sur le Logement (**ADIL**), pour la diffusion de cette grille partout sur le territoire, y compris en milieu rural
- Les **bureaux d'études thermiques**, réalisant des études en pré-projet, ainsi que l'ensemble des **diagnostiqueurs** intervenant en phase pré-projet
- Les **artisans et entreprises du bâtiment**, même si elles arriveraient plus tardivement sur le projet

Les particuliers ont également été identifiés comme une cible potentielle mais la grille ne peut pas traiter de la même manière un projet porté par un particulier ou par une structure professionnelle. L'idée d'élaborer deux versions différentes de la grille a ainsi été évoquée. Les DREAL/DDTM et les écologues professionnels (bureaux d'études/associations de la protection de la nature) sont des canaux de diffusion potentiels de cette grille, sans qu'ils ne soient identifiés comme des cibles prioritaires. Enfin, les écoles d'architectes ont été citées, dans l'idée d'intégrer cette question dans les formations des architectes et qu'ils puissent l'intégrer dans leurs pratiques. L'importance d'une **réflexion simultanée concernant les publics cibles et les méthodes de diffusion de la grille** est évoquée.

Une autre idée serait que la fiche soit itérative et passe de mains en mains, d'un acteur à un autre au fur et à mesure du projet.

IV. Sous-atelier 2 : Les modalités de réalisation de la grille d'analyse

35 minutes de discussions en 3 sous-groupes, 10 minutes de restitution

Les échanges en sous-groupes sur ce thème ont porté sur plusieurs points concernant les modalités de réalisation.

Un consensus se dégage sur le fait que cette grille doit être remplie **le plus tôt possible dans un projet**, dès la phase de conception de celui-ci. Cela laisse le temps ensuite de réaliser un diagnostic puis d'adapter les travaux en fonction des résultats de ce dernier.

Concernant les travaux engagés par des particuliers, le cas est un peu différent : la grille sera certainement moins anticipée mais doit tout de même être utilisée le plus tôt possible. Certaines mairies pourraient demander son **intégration au moment du dépôt de la Déclaration Préalable (DP) de travaux**, mais cela nécessite de former les services instructeurs. Il est rappelé que seuls certains types de travaux seraient alors touchés par l'outil (travaux d'extérieurs du bâti) car les travaux d'intérieur du bâti ne nécessitent pas de DP dans la majorité des cas. De façon générale, la temporalité précise de la grille dépend des acteurs qui l'utilisent : une utilisation par la maîtrise d'oeuvre et les entreprises intervenant sur chantier pourrait être considérée comme trop tardive, mais on peut également estimer qu'à partir du moment où aucun diagnostic n'a été réalisé, il n'est jamais trop tard pour utiliser cette grille.

La question de savoir si cette grille devait être remplie à l'occasion d'une visite de terrain ou à distance (sur photos et descriptif du projet) fait l'objet de débats qui ramènent à la question du contenu précis de la grille. Plusieurs acteurs soulignent que si la grille se concentre sur la **caractérisation de la typologie du bâti et des travaux à réaliser**, permettant de déterminer si ces derniers peuvent avoir un impact potentiel ou non, cela peut être réalisé à **distance**. D'autres participants estiment que pour **caractériser les éléments du bâti pouvant servir d'habitats potentiels**, il est tout de même important qu'elle soit remplie sur le **terrain**. Il est d'ailleurs souligné qu'un certain nombre des cibles identifiées (porteurs de projets, bureaux d'études thermiques, diagnostiqueurs, conseillers France Rénov'...) réalisent des visites de terrain bien en amont des travaux ; la grille pourrait être remplie à l'occasion de l'une d'elles.

Si la grille se concentre sur la typologie des travaux et/ou sur la caractérisation d'éléments du bâti, plutôt que sur la détection d'indices de présence d'individus, elle pourrait plus facilement être **utilisée en toutes saisons**. Il ressort néanmoins des échanges que l'intégration de recherche d'indices de présence (nids d'hirondelles par exemple) peut être intéressante dans un but de sensibilisation. **Cibler d'abord la typologie des travaux, puis caractériser les éléments du bâti, en séparant les différentes parties (façade, toiture, etc), avant de terminer par quelques éléments simples de détection d'indices de présence, peut être un moyen d'être assez précis tout en restant simple**. Plusieurs participants soutiennent également l'importance de récolter des informations sur le **contexte** autour du bâtiment pour introduire une vision sur les effets cumulatifs des actions humaines sur la biodiversité. Il serait possible d'y inscrire des questions sur la présence à proximité de zones de protection (Natura 2000, réserve naturelle, ZNIEFF...) ou d'espaces végétalisés.

Plusieurs interventions pointent l'importance d'ajouter des **photographies et illustrations** à la grille. Il pourrait être demandé aux personnes la remplissant de joindre des photos du projet, mais il pourrait aussi être intéressant d'intégrer directement dans la construction de la grille des illustrations d'éléments du bâti utilisables par la faune, afin de guider l'analyse.

Un exemple d'outil d'aide à la décision pour un projet de rénovation de bâtiments, avec une approche projet, est partagé et jugé intéressant par les participants. Il s'agit de la "Guidance Wheel" du CREBA (Centre de Ressources pour la Réhabilitation du Bâti Ancien) : <https://responsible-retrofit.org/greenwheel-fr/>

V. Sous-atelier 3 : Le format de la grille d'analyse et l'exploitation des résultats

35 minutes de discussions en 3 sous-groupes, 10 minutes de restitution

Une majorité de participants est favorable à ce que cet outil soit disponible au **format numérique**, jugé plus pratique d'utilisation. Néanmoins, il faudrait qu'il puisse être **disponible sur le terrain en tout endroit**, même en l'absence de réseau, et donc pouvoir être soit remplissable en mode hors-ligne, soit imprimable en version papier. Certains alertent sur le coût de développement d'un outil numérique complexe ; il est suggéré que des **outils simples d'utilisation**, peu coûteux et bien maîtrisés par le plus grand nombre, comme un logiciel tableur, peuvent être des solutions de compromis.

Un consensus se dégage sur la nécessité de garder un **outil très simple d'utilisation**, relativement court, et surtout composé de **questions fermées** (ou de cases à cocher) afin d'être utilisable facilement par des non-spécialistes. L'idée d'un outil de type "arbre de décisions" est évoquée, de même que l'idée d'avoir deux versions de la grille, une simple et une plus complexe et détaillée. La finalité n'est pas un débouché réglementaire : les résultats n'ont pas vocation à être envoyés directement aux DREAL/DDTM, qui n'auraient de toute façon pas le temps de traiter ces données. La grille doit donner un résultat clair, mais sans permettre à l'utilisateur de prendre une véritable décision concernant les travaux et leurs impacts sur la faune : l'idée serait de faire ressortir les travaux qui pourraient avoir un impact, les groupes d'espèces potentiellement impactés, peut-être le type de diagnostic souhaitable, avec des liens vers des ressources et fichiers de contacts. L'idée d'une notation est évoquée sans faire consensus, en raison du risque qu'une note jugée faible entraîne chez l'utilisateur une sensation de ne pas avoir à faire plus de démarches.

La question des **suites à donner** est capitale. Il est jugé important de renvoyer en fin de grille vers des ressources (notamment dans le cas où peu d'enjeux sont identifiés, afin d'avoir tout de même des préconisations générales) et surtout des **contacts de structures** pouvant réaliser un diagnostic écologique. Renvoyer vers des bureaux d'études spécifiques paraît complexe au vu de l'absence de certification spécialement consacrée à la faune du bâti. Renvoyer vers des fédérations de professionnels (UPGE, AFIE, A-IGECO...) peut être une piste. L'A-IGECO travaille à l'actualisation d'un annuaire des



contacts, mais la problématique reste de cibler des écologues avec une compétence particulière sur la faune du bâti, et de cibler des structures locales.

VI. Conclusion

Abel Cingal, responsable de projets Nature en ville, LPO France

Cet atelier a permis des **échanges très riches** sur ce futur outil de grille d'analyse, qui ont éclairci la finalité et les modalités de cette grille, nourri les réflexions, et fait émerger de nouveaux questionnements. Il a été possible de réfléchir et échanger ensemble sur les cibles prioritaires de cette grille et la façon de la diffuser auprès de celles-ci ; sur les modalités de réalisation de cette grille, incluant la temporalité d'utilisation, le type d'informations recherchées, la forme des questions, l'aspect présentiel ou distanciel du remplissage de la grille ; et enfin, sur le format, numérique ou papier, de cette grille et l'exploitation des résultats, y compris les débouchés en sortie de grille et les suites à donner après le remplissage de cette dernière.

L'Atelier 2 du groupe de travail se tiendra le **jeudi 19 juin en présentiel de 10h à 17h** au sein des locaux de Rézosocial, 10 rue des Prairies 75020 Paris. Il sera consacré aux **méthodologies de diagnostics de la faune du bâti**, dans l'optique du deuxième objectif de ce projet : le guide technique et méthodologique pour la réalisation de diagnostics écologiques sur le bâti.



Apus apus © Candice Michel

Atelier 1 du GT « Diagnostics Faune et bâti »

La grille d'analyse, un nouvel outil pour prendre en compte la faune du bâti

Compte-rendu

03/06/2025